

Fiche de Mise en Œuvre Pose de carrelage sur panneaux SWISS KRONO



Décembre 2017

+ Mises en garde

Les panneaux dérivés du bois produits chez SWISS KRONO à Sully-sur-Loire sont compatibles avec une mise en œuvre en milieu intérieur dans des pièces type cuisine ou salle-de-bains : c'est ce qu'on appelle « **milieu humide** » ou classe de service 2.

Sont **exclus** les locaux à très forte hygrométrie ou à risque important de ré-humidification tels que buanderies, locaux sanitaires, piscines, etc...

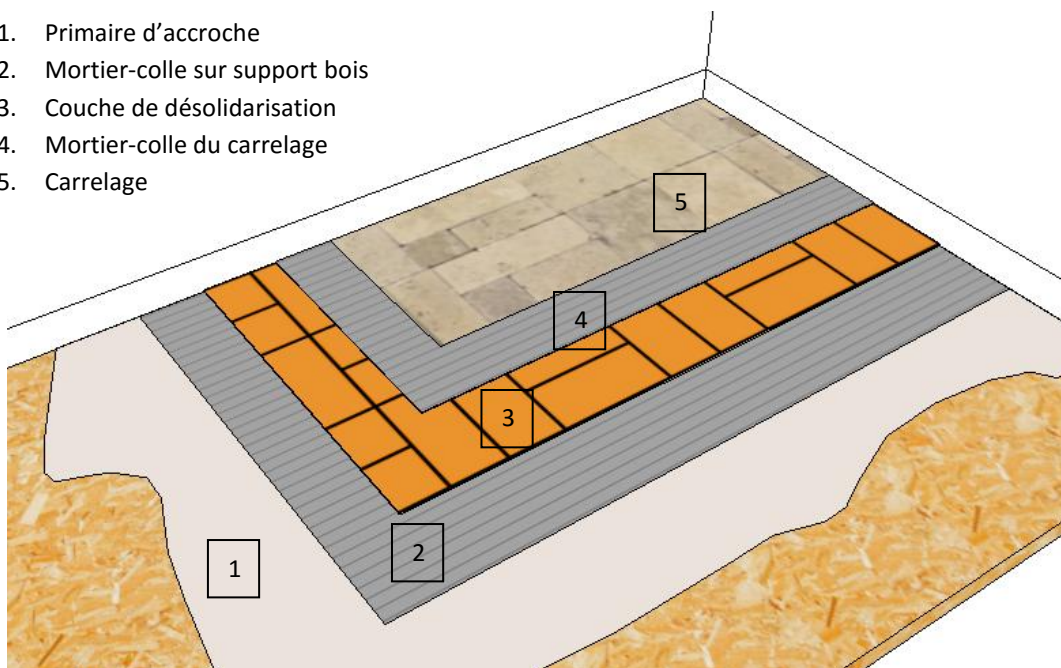
En aucun cas nos panneaux ne doivent être en contact direct d'eau ou exposés aux intempéries.

La pose de carrelage sur un platelage en panneaux de particules ou en OSB est une opération délicate à réaliser et doit se faire en prenant certaines précautions sur de petites surfaces. Le carrelage est un matériau inerte et rigide qui ne pourra pas épouser les variations dimensionnelles normales des panneaux de bois. Il est donc nécessaire d'interposer une couche de liaison entre le panneau et le carrelage qui amortira ces différences de comportement liés aux matériaux.

De plus, le bois peut gonfler au contact de l'eau de gâchage du mortier-colle et entraîner le décollement ultérieur du carrelage. Il est donc nécessaire d'effectuer une mise en œuvre des panneaux en milieu humide (cf. nos Fiches de Mise en Œuvre en Plancher).

+ Principes de conception

1. Primaire d'accroche
2. Mortier-colle sur support bois
3. Couche de désolidarisation
4. Mortier-colle du carrelage
5. Carrelage



SWISS KRONO SAS – Route de Cerdon - 45600 Sully-sur-Loire
Standard : 02 38 37 37 37 - Email : accueil@swisskrono.fr

Avvertissement : Dans tous les cas, il convient de consulter la réglementation en vigueur. Les renseignements contenus dans la présente fiche technique ne concernent que les produits fabriqués par SWISS KRONO et reposent sur nos expériences et connaissances à jour. Ils n'engagent en rien la responsabilité de la société SWISS KRONO qui se réserve le droit de les modifier sans préavis en fonction de l'évolution des matériaux, des méthodes de calcul ou de mise en œuvre de la réglementation.

Fiche de Mise en Œuvre

Pose de carrelage sur panneaux SWISS KRONO



Décembre 2017

Dans tous les cas, il convient de respecter les préconisations suivantes :

- Eviter la pose du carrelage sur un plancher flottant ;
- Utiliser des panneaux avec assemblage rainure-languette collé (afin d'éviter l'effet de cisaillement du carrelage au niveau des jointures de panneaux) ;
- La sous-face des panneaux est obligatoirement ventilée (plénum de 5 cm mini) ;
- L'entraxe des supports (lambourdes ou solives) doit être inférieur ou égal à 50 cm ;
- L'épaisseur minimale des panneaux est de 18 mm pour un panneau SWISS KRONO OSB et 19 mm pour un panneau de particules CTB-H ;
- Un égrenage des panneaux SWISS KRONO OSB peut être nécessaire afin d'obtenir une bonne accroche de la primaire ;
- Eviter de poser du carrelage dans une pièce de superficie supérieure à 20 m² ;
- La surface unitaire des carreaux ne doit pas dépasser 900 cm² ;
- Prévoir la surcharge induite par le carrelage dans le dimensionnement du plancher.

+ Exemples de systèmes

Ces systèmes sont présentés à titre informatif, les fabricants mentionnés peuvent avoir leurs propres préconisations de pose adaptées à leurs produits en consultation libre sur leurs sites internet.

✓ Schlüter Ditra

Le fabricant Schlüter Systems propose une solution de pose sous Avis Technique (Schlüter®-DITRA 25) N°13/12-137 ainsi que des produits connexes pour le traitement des points singuliers (joints, raccords entre 2 revêtements, etc...)

✓ Siplast

Siplast propose plusieurs systèmes de désolidarisation en plaques ou en rouleau. Le produit INTERKARO est sous Avis Technique N°13/02-871 et les produits Interply P ou Hydro ont un [cahier des charges de pose](#).

✓ Weber

Le système de désolidarisation Weber Saint Gobain consiste en un treillis de verre. Les recommandations sont disponibles sur leur [site internet](#).

✓ PRB

Le produit Nattes Céramic proposé par le fabricant PRB est également une solution pour la pose de carrelage sur panneaux dérivés du bois.

SWISS KRONO SAS – Route de Cerdon - 45600 Sully-sur-Loire
Standard : 02 38 37 37 37 - Email : accueil@swisskrono.fr